

Pacte d'excellence : début d'accord sur un décret crucial

ENSEIGNEMENT On s'achemine vers l'autonomisation du réseau officiel

Séparer les rôles de « régulateur » et « d'opérateur » de la Communauté française... Ce rêve, caressé par les auteurs du Pacte pour un enseignement d'excellence et un certain nombre de partis politiques, est en passe de se réaliser. Mercredi matin en tout cas, le PS, le CDH, Défi, Écolo et, semble-t-il, le MR ont négocié un projet de texte permettant de penser que, cette fois, l'opération pourrait être possible.

On sait que, pour y parvenir, la majorité PS-CDH a besoin d'un texte voté aux deux tiers par le parlement, donc des voix au minimum de l'opposition MR. Consultée sur le sujet, cette dernière avait claqué la porte fin 2018 : l'opération était à ses yeux trop coûteuse et trop politisée.

Les discussions ont repris en janvier, dans des groupes techniques et dans des caucus singuliers, parfois au plus haut niveau des partis. Jusqu'à aboutir, ce mercredi matin, à un préaccord réglant trois points essentiels.

Financement prolongé

Le transfert des fonctionnaires d'abord : on ne parle plus désormais d'une super-administration de 600 personnes mais d'un transfert progressif après objectivation des besoins. Sur le financement ensuite : les accords de la Saint-Boniface octroyaient à l'enseignement public un financement préférentiel, lequel devait se terminer fin 2019. Il est prolongé pour deux décennies – on parle aujourd'hui d'une enveloppe de 20 millions par an. Sur la gouvernance enfin : le conseil d'administration, à l'origine très politisé, fait place à une nouvelle structure. Durant une période transitoire de cinq ans, il sera composé de 16 personnes désignées par le parlement. Ensuite, on passera à 18 personnes nommées pour moitié par le réseau (cadres, enseignants...) et pour l'autre moitié par le parlement (désignation à la clef d'Hondt).

Ce mercredi, PS, CDH et Défi ont cosigné une proposition de

décret sur laquelle ils ont donc bon espoir d'obtenir l'assentiment du MR et d'Écolo. « *Nous sommes ici face à un point d'équilibre acceptable par le plus grand nombre*, argumente la ministre Schyns (CDH). *À ce stade, le texte*

est signé par trois partis tandis que deux autres – Écolo et le MR – ont été très constructifs mais ont besoin de retourner vers leurs instances pour se positionner. »

Chez Défi, on confirme : « *Je me suis battue pour que la structure soit hybride plutôt que fondamentalement politisée, donc j'ai cosigné cette proposition de décret* », commente la députée Joëlle Maison.

Autre son de cloche chez Écolo : « *Il y a des avancées mais c'est insatisfaisant pour nous, le futur conseil d'administration reste trop politisé à nos yeux. Nous introduirons des amendements et nous définirons ensuite notre position* », conclut la députée Barbara Trachte. ■

ÉRIC BURGRAFF